

**1. Le parcours sera annoncé à la VHF sur le canal de course environ 15 minutes avant le départ.**

**2. Zones interdites considérées comme des obstacles**

- **Les ports de commerce et de pêche** de La Pallice à partir des lignes joignant les extrémités des musoirs et jetées ;
- **Plateau du Lavardin** : zone délimitée par les lignes joignant la Tourelle du Lavardin, la Bouée Lavardin Est et la Bouée Lavardin Sud ;
- **Toutes les zones de filières et fermes d'aquaculture** : zone délimitée par les lignes joignant toutes les bouées périphériques aux installations ;
- **Zone d'exclusion des Baleines** : zone délimitée par les lignes joignant les 4 points suivants:
  - **Point 1** : Phare des Baleines 46°14,66N 1°33,66W
  - **Point 2** : Coordonnées GPS 46°17,10N 1°33,66W
  - **Point 3** : Coordonnées GPS 46°17,10N 1°36,90W (alignement Baleines-Baleineaux)
  - **Point 4** : Coordonnées GPS 46°14,66N 1°36,90W

Un bateau de l'organisation pourra patrouiller les zones interdites et si un concurrent est observé comme étant à l'intérieur d'une de ces zones il sera disqualifié sans instruction pour ne pas avoir effectué le parcours correctement.

*Rappel : Un concurrent doit impérativement donner la place à un autre bateau pour qu'il puisse se tenir à l'extérieur d'une zone interdite.*

**3. Zone de trafic maritime à la Rochelle**

**Les navires à propulsion mécanique (navire de guerre, navires marchands, cargos, navires à passagers et chalutiers) ont la priorité dans leur zone de trafic**, les concurrents doivent passer sur l'arrière de ces navires, notamment dans les zones de trafic maritime ci dessous :

- Chenal d'accès au port de la Pallice y compris au nouveau port de pêche à partir de la bouée Sud Chauveau : à partir du moment où la route d'un navire à propulsion mécanique entrant ou sortant prolongée d'une distance de 400m à partir de l'étrave de ce navire coupe la route d'un concurrent.
- *Voie et chenal d'accès au port de la Rochelle-ville à partir de 2NM avant la tourelle Richelieu.*

**4. Zone de trafic maritime Charente**

**Les navires à propulsion mécanique (navire de guerre, navires marchands, cargos, navires à passagers, etc) contraints par leur tirant d'eau ont la priorité dans la Charente, les participants doivent :**

- veiller le canal 12
- s'écarter de la route des navires

**5. Marques de parcours pouvant être utilisées comme marque de départ, de pointage officiel, de dégagement ou d'arrivée**

## 5.1. Pointage officiel à une marque

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées ci-après (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Une ou plusieurs MARQUES GPS peut être annoncée au briefing ou à la VHF avant le départ comme marque de pointage officiel.

- Les concurrents doivent noter sur le formulaire en annexe :
  - le temps GPS (hh:mm:ss) lorsqu'ils atteignent le **Range GPS spécifié** par rapport à la marque GPS,
  - leurs coordonnées GPS à ce moment,
  - la position des bateaux à proximité visuelle ou AIS.
  - le formulaire sera déposé au secrétariat de course (maison du YCC) dès leur arrivée à la Rochelle.
- Les concurrents doivent passer du coté requis de la marque et continuer le parcours

Si par la suite, le Comité de Course décide d'interrompre la course, le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par « VHF » ou tout autre moyen.

Si une interruption de la course est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

## 5.2. MARQUES GPS de pointage officiel

Ces marques seront précisées au briefing des skippers.

## 5.3. Autres MARQUES de pointage officiel

Un pointage officiel peut être effectué aux marques listées ci-dessous:

**Bouée gonflable notifiée dans les IC ou par VHF sur l'eau.**

### Pertuis d'Antioche

N°	Nom	Latitude	Longitude
1	Bouée Ouest Minimés	46°08.01' N	1°11.59' W

2	Bouée Roches du Sud	46°06.38' N	1°15.22' W
3	Bouée Sud Chauveau	46°06.57' N	1°16.06' W
4	Bouée Marie-Anne	46°09.19' N	1°15.08' W
5	Bouée Vivagel	46°08.35' N	1°15.65' W
6	Tourelle du Lavardin	46°08.10' N	1°14.53' W
7	Bouée Lavardin Sud	46°07.62' N	1°14.34' W
8	Bouée Lavardin Est	46°07.91' N	1°13.92' W
9	Bouée Aix Nord-Ouest	46°02.40' N	1°12.33' W
10	Bouée Aix Sud-Est	46°00.30' N	1°09.49' W
11	Bouée Longe Boyard Nord	46°01.98' N	1°16.91' W
12	Bouée Les Pales	45°59.53' N	1°09.58' W
13	Bouée Longe Boyard Sud	45°58.63' N	1°11.88' W
14	Pont de Ré passe montante : définie par les 2 bouées latérales et l'arche correspondante (piles portant les marques latérales) sens Sud->Nord	46°10.16' N	1°14.43' W
15	Pont de Ré passe descendante : définie par les 2 bouées latérales et l'arche correspondante (piles portant les marques latérales) sens Nord->Sud	46°10.26' N	1°14.81' W

### **Pertuis Breton**

N°	Nom	Latitude	Longitude
21	St Martin de Ré, Balise Pointe du Couronneau	46°12.80' N	1°20.88' W
22	St Martin de Ré, bouées blanches d'attente Sud et Est	46°13 N	1°21.6 W
23	Ars en Ré, Bouée Bûcheron n°1	46°14.16' N	1°25.85' W
24	Tourelle Les Islates	46°14.03' N	1°23.33' W
25	Bouée ATR de l'Aiguillon	46°15.44' N	1°11.40' W
26	Bouée Eaux Saines de Bourgenay	46°25.26' N	1°41.92' W
27	Bouée cardinale Sud Nouch Sud	46°28.55' N	1°47.41' W
28	Bouée cardinale Nord Nouch Nord	46°28.88' N	1°47.36' W
29	Bouée cardinale Sud Petite Barge	46°28.90' N	1°50.51' W
30	Bouée Jean Marthe	46°29.30' N	1°47.30' W
31	Bouée cardinale Nord zone de mytiliculture (obstacle)	46°17.15' N	1°22.20' W
32	Bouée cardinale Est zone de mytiliculture (obstacle)	46°15.79' N	1°18.42' W
33	Bouée cardinale Ouest zone de mytiliculture (obstacle)	46°16.28' N	1°22.88' W
34	Bouée jaune spéciale zone de mytiliculture (obstacle)	46°15.20' N	1°18.91' W
35	Bouée cardinale Sud zone de mytiliculture (obstacle)	46°15.18' N	1°19.99' W

## 6. Parcours pré-établis

Les parcours suivants sont donnés à titre d'information et pourront être utilisés ainsi que tout autre combinaison des marques listées ci-dessus.

<b>Parcours n°1 direct : 8.6 NM</b>			<b>Parcours n°1 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimes	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimes	Laisser à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à tribord	4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
4	Marie-Anne	Contourner à tribord	2	Roche du Sud	Contourner à bâbord
1	Ouest Minimes	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimes	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°2 direct : 12.1 NM</b>			<b>Parcours n°2 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimes	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimes	Laisser à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à tribord	3	Sud Chauveau	Contourner à tribord
4	Marie-Anne	Contourner à bâbord	4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
3	Sud Chauveau	Contourner à bâbord	2	Roche du Sud	Contourner à bâbord
1	Ouest Minimes	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimes	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°3 direct : 6.4 NM</b>			<b>Parcours n°3 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimes	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimes	Laisser à bâbord
7	Lavardin Sud	Contourner à tribord	4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
4	Marie-Anne	Contourner à tribord	7	Lavardin Sud	Contourner à bâbord
1	Ouest Minimes	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimes	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°4 direct : 10 NM</b>			<b>Parcours n°4 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à tribord	4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
3	Sud Chauveau	Contourner à bâbord	8	Lavardin Est	Contourner à tribord
8	Lavardin Est	Contourner à bâbord	3	Sud Chauveau	Contourner à bâbord
4	Marie-Anne	Contourner à tribord	2	Roche du Sud	Contourner à bâbord
1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°5 direct : 12.4 NM</b>			<b>Parcours n°5 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimés	bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à tribord	4	Marie-Anne	tribord
3	Sud Chauveau	Contourner à tribord	14	Pont de Ré passe montante	
8	Lavardin Est	Contourner à bâbord	15	Pont de Ré passe descendante	
4	Marie-Anne	tribord	4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
14	Pont de Ré passe montante		8	Lavardin Est	Contourner à tribord
15	Pont de Ré passe descendante		3	Sud Chauveau	Contourner à bâbord
4	Marie-Anne	Contourner à bâbord	2	Roche du Sud	Contourner à bâbord
1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°6 direct : 13.2 NM</b>			<b>Parcours n°6 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à bâbord	9	Aix Nord-Ouest	Contourner à tribord
9	Aix Nord-Ouest	Contourner à bâbord	2	Roche du Sud	Contourner à tribord
1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°7 direct : 18.2 NM</b>			<b>Parcours n°7 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à bâbord	11	Longe Boyard Nord	Contourner à bâbord
9	Aix Nord-Ouest	Contourner à tribord	9	Aix Nord-Ouest	Contourner à bâbord
11	Longe Boyard Nord	Contourner à tribord	2	Roche du Sud	Contourner à tribord
1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°8 direct : 17 NM</b>			<b>Parcours n°8 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord
9	Aix Nord-Ouest	Contourner à tribord	2	Roche du Sud	Contourner à bâbord
11	Longe Boyard Nord	Contourner à tribord	11	Longe Boyard Nord	Contourner à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à tribord	9	Aix Nord-Ouest	Contourner à bâbord
1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°9 direct : 13.8 NM</b>			<b>Parcours n°9 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	12	Les Pales	Laisser à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à bâbord	11	Longe Boyard Nord	Contourner à tribord
11	Longe Boyard Nord	Contourner à tribord	2	Roche du Sud	Contourner à tribord
12	Les Pales	Bouée à tribord bateau comité à Bâbord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°10 direct : 10.4 NM</b>			<b>Parcours n°10 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	12	Les Pales	Laisser à bâbord
9	Aix Nord-Ouest	Contourner à bâbord	10	Aix Sud-Est	Laisser à bâbord
	Ile d'Aix et toutes ses marques	Laisser à tribord		Ile d'Aix et toutes ses marques	Laisser à bâbord
10	Aix Sud-Est	Laisser à tribord	9	Aix Nord-Ouest	Contourner à tribord
12	Les Pales	Bouée à tribord bateau comité à Bâbord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°11 direct : 14 NM</b>			<b>Parcours n°11 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
12	Les Pales	Laisser à bâbord	12	Les Pales	Laisser à bâbord
13	Longe Boyard Sud	Contourner à tribord	10	Aix Sud-Est	Laisser à bâbord
11	Longe Boyard Nord	Contourner à tribord		Ile d'Aix et toutes ses marques	Laisser à bâbord
	Ile d'Aix et toutes ses marques	Laisser à tribord	11	Longe Boyard Nord	Contourner à bâbord
10	Aix Sud-Est	Laisser à tribord	13	Longe Boyard Sud	Contourner à bâbord
12	Les Pales	Bouée à tribord bateau comité à bâbord	12	Les Pales	Bouée à tribord bateau comité à bâbord

<b>Parcours n°12 direct : 10.2 NM</b>			<b>Parcours n°12 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
12	Les Pales	Laisser à bâbord	12	Les Pales	Laisser à bâbord
13	Longe Boyard Sud	Contourner à tribord	10	Aix Sud-Est	Laisser à bâbord
9	Aix Nord-Ouest	Contourner à tribord		Ile d'Aix et toutes ses marques	Laisser à bâbord
	Ile d'Aix et toutes ses marques	Laisser à tribord	9	Aix Nord-Ouest	Contourner à bâbord
10	Aix Sud-Est	Laisser à tribord	13	Longe Boyard Sud	Contourner à bâbord
12	Les Pales	Bouée à tribord bateau comité à bâbord	12	Les Pales	Bouée à tribord bateau comité à bâbord

### ARS en Ré

<b>Parcours n°14 direct : 13 NM</b>			<b>Parcours n°14 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	23	Ars en Ré, Bûcheron n°1	Laisser à bâbord
4	Marie-Anne	Contourner à tribord	24	Tourelle des Islates	laisser à tribord
14	Pont de Ré passe montante		21	Pte du Couronneau	Laisser à tribord
21	Pte du Couronneau	Laisser à bâbord	15	Pont de Ré passe descendante	
24	Tourelle des Islates	Laisser à bâbord	4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
23	Ars en Ré, Bûcheron n°1	Bouée à tribord bateau comité à bâbord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord



## Ars en Ré

Parcours n°15 direct : 17 NM			Parcours n°15 inverse		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	23	Ars en Ré, Bûcheron n°1	Laisser à bâbord
4	Marie-Anne	Contourner à tribord	31	Zone de Mytiliculture du Pertuis Breton	contourner à tribord
14	Pont de Ré passe montante		21	Pont de Ré passe descendante	
31	Zone de Mytiliculture du Pertuis Breton	contourner à bâbord		Marie-Anne	Contourner à bâbord
23	Ars en Ré, Bûcheron n°1	Bouée à tribord bateau comité à bâbord	4	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

## Saint Martin de Ré

Parcours n°17 direct : 13 NM			Parcours n°17 inverse		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	22	St Martin de Ré, bouée d'attente	Laisser à bâbord
3	Sud Chauveau	Contourner à tribord	21	Pointe du Couronneau	Laisser à tribord
4	Marie-Anne	Contourner à tribord	15	Pont de Ré passe descendante	
14	Pont de Ré passe montante		4	Marie-Anne	Contourner à bâbord
21	Pointe du Couronneau	Laisser à bâbord	3	Sud Chauveau	Contourner à bâbord
22	St Martin de Ré, ligne entre bouées d'attente Sud et Est	Bouée Sud à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

<b>Parcours n°18 direct : 14 NM</b>			<b>Parcours n°18 inverse</b>		
N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser	N°	Nom de la Marque	Contourner / laisser
1	Ouest Minimés	Laisser à bâbord	22	St Martin de Ré, zone bouée d'attente	Laissée à bâbord
2	Roche du Sud	Contourner à tribord		Pointe du Couronneau	Laisser à tribord
8	Est Lavardin	Contourner à bâbord	21	Pont de Ré passe descendante	
14	Pont de Ré passe montante		8	Est Lavardin	tribord
21	Pointe du Couronneau	Laisser à bâbord	2	Roche du Sud	Contourner à bâbord
22	St Martin de Ré, arrivée entre bouées d'attente Sud et Est	Bouée Sud à bâbord bateau comité à tribord	1	Ouest Minimés	Bouée à bâbord bateau comité à tribord

Parcours n°20 : **Tour de l'île de Ré, 44 milles. Navigation à plus de 6nm d'un abri, réservé aux grands rating avec armement approprié.**

<b>Ligne de départ</b> : Bouée proximité Ouest Minimés à Bâbord, bateau comité à Tribord			
Tour de Ré par l'Ouest		Tour de Ré par l'Est	
<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>	<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>
Bouée Sud Chauveau	Tribord	Bouée Marie-Anne	Tribord
Phare de Chanchardon	Tribord	Pont de Ré passe montante	
Zone d'exclusion des Baleines à : <b>Point 3 comme point de contrôle VHF</b>	Tribord	Tourelles des Islattes	Bâbord
Tourelles des Islattes	Tribord	Zone d'exclusion des Baleines à : <b>Point 3 comme point de contrôle VHF</b>	Bâbord
Pont de Ré passe descendante		Phare de Chanchardon	Bâbord
Bouée Marie-Anne	Bâbord	Bouée Sud Chauveau	Bâbord
<b>Ligne d'arrivée</b> : Bouée Ouest Minimés à Bâbord, bateau comité à Tribord			

Parcours n°21 : **Tour de l'île de Ré → St Martin de Ré, 35 milles. Navigation à plus de 6nm d'un abri, réservé aux grands rating avec armement approprié.**

<b>Ligne de départ</b> : Bouée proximité Ouest Minimés à Bâbord, bateau comité à Tribord	
<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>
Bouée Roche du Sud	Tribord
Bouée Sud Chauveau	Tribord
Phare de Chanchardon	Tribord
Zone d'exclusion des Baleines à : <b>Point 3 comme point de contrôle VHF</b>	Tribord
Tourelles des Islattes	Tribord
<b>Ligne d'arrivée</b> : St Martin de Ré, Bouée d'attente Nord à tribord et Bateau Comité à bâbord	

Parcours n°22 : **Tour de l'île de Ré → Ars en Ré, 37 milles. Navigation à plus de 6nm d'un abri, réservé aux grands rating avec armement approprié.**

<b>Ligne de départ</b> : Bouée proximité Ouest Minimés à Bâbord, bateau comité à Tribord	
<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>
Bouée Longe de Boyard Nord	Tribord
Phare de Chanchardon	Tribord
Zone d'exclusion des Baleines à : <b>Point 3 comme point de contrôle VHF</b>	Tribord
<b>Ligne d'arrivée</b> : Bouée Bûcheron 1 à tribord et Bateau Comité à bâbord	

Parcours n°30 : **Tour du Fort Boyard**, 21 milles.

<b>Ligne de départ</b> : Bouée à proximité Ouest Minimales à Bâbord, bateau comité à Tribord			
Tour Fort Boyard par l'Ouest		Tour Fort Boyard par l'Est	
<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>	<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>
Bouée Longe Boyard Nord	Bâbord	Ile d'Aix et toutes ses marques	Bâbord
Fort Boyard	Bâbord	Fort Boyard	Tribord
Bouée Longe Boyard Sud	Bâbord	Bouée Longe Boyard Sud	Tribord
Fort Boyard	Bâbord	Fort Boyard	Tribord
Ile d'Aix et toutes ses marques	Tribord	Bouée Longe Boyard Nord	Tribord
<b>Ligne d'arrivée</b> : Bouée ouest Minimales à Bâbord, bateau comité à Tribord			

Parcours n°31 : **Tour de l'Ile d'Aix**, 17 milles.

<b>Ligne de départ</b> : Bouée à proximité Ouest Minimales à Bâbord, bateau comité à Tribord			
Tour d'Aix par l'Ouest		Tour d'Aix par l'Est	
<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>	<b>Marque de parcours</b>	<b>À laisser à</b>
Ile d'Aix et toutes ses marques cardinales et bouées de mouillage	Bâbord	Filières de la rade des Basques	Bâbord
Bouée Aix-SE	Bâbord	Ile d'Aix et toutes ses marques, balises ostréicoles et bouées de mouillage	Tribord
Ile d'Aix et toutes ses marques, balises ostréicoles et bouées de mouillage	Bâbord	Bouée Aix-SE	Tribord
Filières de la rade des Basques	Tribord	Ile d'Aix et toutes ses marques cardinales et bouées de mouillage	Tribord
<b>Ligne d'arrivée</b> : Bouée Ouest Minimales à Bâbord, bateau comité à Tribord			

Parcours n°32 : **Grand Tour de l'Île d'Aix et du Fort Boyard**, 27 milles.

<b>Ligne de départ</b> : Bouée à proximité Ouest Minimales à Bâbord, bateau comité à Tribord			
Grand Tour par l'Ouest		Grand Tour par l'Est	
<b>Marque de parcours</b>	<b>Contourner / laisser</b>	<b>Marque de parcours</b>	<b>Contourner / laisser</b>
Roche du Sud à Bâbord	Contourner à Bâbord	Roche du Sud	Contourner à Bâbord
Bouée Longe Boyard Nord	Contourner à Bâbord	Filières de la Rade des Basques	Laisser à Tribord
Fort Boyard	Laisser à Bâbord	Île d'Aix et toutes ses marques, balises ostréicoles et bouées de mouillage	Laisser à Tribord
Bouée Longe Boyard Sud : autopointage au passage ligne Nord-Sud	Contourner à Bâbord	Bouée Aix-SE	Laisser à Tribord
Fort Boyard	Laisser à Bâbord	Bouée les Pales	Laisser à Bâbord
Bouée les Pales	Laisser à Tribord	Fort Boyard	Laisser à Tribord
Bouée Aix-SE	Laisser à Bâbord	Bouée Longe Boyard Sud : autopointage au passage ligne Nord-Sud	Contourner à Tribord
Île d'Aix et toutes ses marques, balises ostréicoles et bouées de mouillage	Laisser à Bâbord	Fort Boyard	Laisser à Tribord
Filières de la Rade des Basques	Laisser à Bâbord	Bouée Longe Boyard Nord	Contourner à Tribord
Bouée Roche du Sud	Contourner à Tribord	Bouée Roche du Sud	Contourner à Tribord
<b>Ligne d'arrivée</b> : Bouée à proximité Ouest Minimales à Bâbord, bateau comité à Tribord.			

Parcours n°40 : **La Rochelle – Les Sables d'Olonne**, 34 milles

<b>Marque de parcours</b>	<b>Contourner / laisser</b>
Départ à proximité Ouest Minimales	Bouée à bâbord, bateau comité à Tribord
Bouée Marie-Anne	Contourner à tribord
Pont de Ré passe montante (bouées et arche)	Respecter le balisage latéral
Eau Saine de Bourgenay	Contourner à Bâbord, auto pointage au passage de la ligne passant par l'alignement du phare de Bourgenay
Arrivée à la Bouée Jean Marthe	Bouée à bâbord, bateau comité à Tribord



Annexe  
FORMULAIRE d'AUTO-POINTAGE  
à une marque



Nom de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Nom du bateau : \_\_\_\_\_ Numéro de voile : \_\_\_\_\_

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Marque	Heure:min:sec	Position du bateau	
		Longitude	Latitude
<b>Bateaux en visuel / AIS</b>			

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Marque	Heure:min:sec	Position du bateau	
		Longitude	Latitude
<b>Bateaux en visuel / AIS</b>			

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Marque	Heure:min:sec	Position du bateau	
		Longitude	Latitude
<b>Bateaux en visuel / AIS</b>			